

autres Membres de la Diëtte, s'y opposa, proposant de rompre la Confédération & de renvoyer les Nonces dans leur Chambre. Le Prince Lubomitski, Grand-Maréchal, prit alors la parole & conseilla que cette proposition fût résolüe par les suffrages; ce qui eut lieu, & presque toute la Diëtte consentit à la nomination des Députés. L'Evêque de Plocko, le Palatin d'Inowroclaw, le Palatin de Livonie & le Castellan de Belz furent élus de la part du Sénat; & de la part de l'Ordre Equestre on choisit Mr. Dzreduszycki Echanton de la Couronne, Mr. Malachowsky Référéndaire de la Couronne, Mr. Dlusky Chambellan de Lublin, le Prince Sulkowsky Grand-Notaire de la Couronne, Mr. Chrepzowick Grand-Secrétaire de la Couronne, & Mr. Lapucinsky Grand-Notaire de Lithuanie. On nomma aussi des Députés de la part du Senat & de celle des Nonces pour vérifier les Comptes que les Grands-Trésoriers de la Couronne & de Lithuanie avoient rendus à la République, & ils prêterent tous serment au pied du Trône.

Le 22. le Secrétaire de la Diëtte a lû à haute voix le Projet d'abolition de la Doüane générale, lequel a été universellement approuvé. L'Evêque de Cracovie, soutenu de celui de Kiovie, a demandé alors qu'on examinât & qu'on signât le Projet qu'il avoit remis précédemment à la Diëtte: mais il a été décidé à la pluralité des voix que, conformément aux Constitutions, on traiteroit d'abord & sans interruption de toutes les matieres œconomiques, parmi lesquelles devoit être comptée celle de l'abolition de la susdite Doüane. On a aussi-tôt discuté & rectifié le Projet.

Le 23. ce Projet a été lû & approuvé de
nouveau